



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 02.11.2009 L'an deux mille neuf et le neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ.

Absents : Mmes RAHOU, THUEL (excusées), Mr LE ROCH.

N° 09/137

Secrétaire : Mme GALINIER.

Objet de la délibération

**CREATION D'UN
POSTE DE
VACATAIRE AU
SERVICE JEUNESSE**

Rapporteur : Madame Combes

Dans le cadre du CEL, divers ateliers ont été mis en place dont un atelier de bande dessinée. Pour animer cet atelier, un professionnel est nécessaire. Cette personne serait rémunérée à la vacation, au coût horaire brut de 28 €. Pendant la période du 10 novembre 2009 au 30 juin 2010 cet intervenant devrait effectuer 148 heures pour un montant total brut de 4144 €. Il y a lieu de créer un poste de vacataire.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création d'un poste de vacataire pour la période du 10 novembre 2009 au 30 juin 2010, qui sera rémunéré à la vacation au taux horaire de 28 €.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 février 2010
Jacques LASSERRE
Maire,